

Bilan de la participation du CARI à la COP15 de la CNULCD

Le CARI était présent à la quinzième Conférence des Parties de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification qui s'est tenue à Abidjan du 9 au 20 mai 2022. Il était accompagné de ses partenaires du projet AVACLIM et des réseaux GTD, ReSaD, RADDO et Drynet. Outre sa participation aux sessions officielles et aux réunions quotidiennes de coordination des organisations de la société civile, le CARI a aussi pris part à différents événements.

Participants à la délégation du CARI et de ses partenaires

Le CARI a participé à la COP 15 de la CNULD accompagné d'une importante délégation de membres de ses réseaux partenaires (GTD, ReSaD et RADDO), composée de 22 représentants d'associations de 13 pays.

Réseau	Organisation	Prénom	Nom
	CARI – France	Patrice	Burger
	CARI - France	Christophe	Brossé
	CARI – France	Manon	Albagnac
	CARI - France	Mathilde	Geay
	CARI – France	Alice	Grinand
	CARI – France	Sébastien	Chailleux
	CARI – France	Jérôme	Enjalbert
	ENDA PRONAT - Sénégal	Alpha	Kane
	Both Ends – Pays Bas	Nathalie	Van Haren
	Both Ends – Pays Bas	Stefan	Schüller
	Chercheuse – Maroc	Yousra	Abourabi
	EMG – Afrique du Sud	Shalynne-Anne	Plaatjies
	GBS - Inde	Kusum	Jain
	Gram Bharati Samiti - Inde	Dharmendeer	Nadimetla
	ARFA – Burkinaso Faso	Arsène	Savadogo
	ISD - Ethiopie	Tekalign	Ayisse
	CAATINGA - Brésil	Aldrin Martin	Perez Marin
	ASA - Brésil	Andrea	Sousa Lima
	Agrisud – Côte d'Ivoire	Simon	Baliteau
	Agrisud – France	Karine	Vial
	DANAYA - France	Bernard	Terris
	INAGRIM – France	Mamadou	Komé
	CSFD – France	Mélanie	Requier
	Tenmiya – Mauritanie	Sidi Ahmed	Cheine



LEAD – Tchad

Colette

Benoudji

	JEDD/CNCOD - Niger	Galadima	Ouma-Kaltouma
	REFEDE – Mali	Kouyate	Goundo Sissoko
	SPONG – Burkina Faso	Sylvestre	Tientore
	SPONG – Burkina Faso	Pierre Omer	Ouedraogo

Les enjeux de la COP15

La thématique de la COP15 était la suivante : “Terre. Vie. Héritage : De la pénurie à la prospérité”. Durant cette session devaient être examinés les progrès réalisés au titre de la Convention sur les thématiques suivantes :

- Migration
- Sécheresse
- Égalité des genres
- Tempêtes de sable et de poussière
- Occupation des terres (foncier)
- Neutralité en matière de Dégradation des Terres.

Migration

Etude du rôle positif que les mesures prises au titre de la Convention peuvent jouer dans la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse en tant que facteur de migration.

Sécheresse

Suivi par la COP des actions entreprises au titre de l'initiative sécheresse, et examen du rapport du groupe international.

Examen par le CST des recommandations du SPI sur les méthodes d'évaluation et de suivi de la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables face à la sécheresse. Il était à prévoir que la question de l'adoption (ou non) d'un protocole sécheresse constituerait un important point de débat.

Projets de décision de la COP15 :

- Prie les Parties de poursuivre les engagements et efforts pour mieux gérer les risques et effets des sécheresses / mise en place de systèmes de surveillance et d'alerte rapide
- Encourage les Parties, les organisations régionales et les autres parties prenantes à partager leurs connaissances sur des outils pertinents et novateurs pour les intégrer dans la boîte à outils sécheresse
- Invite toutes les Parties, les partenaires multilatéraux et bilatéraux et les mécanismes internationaux de financement à accroître et faciliter les apports financiers permettant de mettre en application des mesures d'atténuation de la sécheresse à tous les niveaux

Occupation des terres (foncier)

Examen par la COP du guide technique sur les moyens d'intégrer les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers dans la mise en œuvre de la CNULCD et de la NDT.

Projets de décision de la COP15 :

- Encourage les parties à poursuivre les efforts et à se référer au guide
- Invite les pays développés et institutions à fournir un appui technique et financier

Neutralité en matière de Dégradation des Terres

Examen par le CRIC des progrès pour la neutralité en matière de dégradation des terres.

Examen par le CST du rapport du SPI sur la contribution de la planification intégrée de l'utilisation des terres et la gestion intégrée des paysages à la réalisation de la NDT.

Projets de décision de la COP15 :

- Invite les Parties à élaborer des plans d'actions, des projets, intégrer les cibles NDT dans les autres plans d'actions
- Invite les Parties à créer un environnement propice à la NDT: amélioration gouvernance foncière

Les organisations de la société civile travaillant sur ces thématiques avaient également pour ambition que l'agroécologie et les pratiques d'agriculture régénératrice soient au premier plan des discussions.

Organisation du plaidoyer de la société civile

Les organisations de la société civile ont la possibilité de se faire accréditer avec un statut d'observateur à la CNULCD et de prendre part aux sessions de la Conférence des Parties, ainsi que des autres organes subsidiaires. Plus de 600 organisations de tous les continents sont accréditées à la Convention, et la coordination de leur plaidoyer collectif est assurée par un panel de représentants élus pour chacun des 5 groupes des Nations unies. Le panel des OSC pour cette COP15 était constitué de :

- Tcharbuaahbokengo Nfinn (FEEDAR&HR, Cameroun) pour l'Afrique ;
- Pablo Andres Motta Delgado (Mision Verde Amazonia, Colombia) pour l'Amérique Latine et les Caraïbes ;
- Nahid Naghizadeh (CENESTA, Iran) pour l'Asie ;
- Sabina Gasimova (IDEA, Azerbaïdjan) pour l'Europe centrale et orientale ;
- Manon Albagnac (CARI, France) pour l'Europe de l'Ouest et les autres groupes.

Pour préparer la participation des organisations de la société civile à la COP15, le panel des OSC a organisé le 26 avril 2022 un webinaire international afin de présenter l'agenda de la COP, les modalités d'organisation logistique et de coordination des organisations de la société civile.

Le panel des OSC a également préparé et diffusé des notes synthétisant les thématiques et enjeux discutés lors de la COP15.

À la veille de la COP15, les organisations de la société civile présentes à Abidjan ont été conviées à une réunion préparatoire, le 8 mai 2022, animée par le panel des OSC avec l'appui de l'ONG ivoirienne Jeunes Volontaires pour l'Environnement. Cette réunion a permis de présenter plus en détails les enjeux et le programme de la COP15, ainsi que de constituer les groupes de travail pour la préparation des déclarations communes des OSC aux différentes sessions de la COP, du CRIC, du CST et du segment de haut niveau.

- **Les OSC réunies à Abidjan ont délivré une vingtaine de déclarations lors des sessions en plénières et du segment de haut-niveau.**

Le plaidoyer collectif de la société civile a également pris place lors de deux sessions de dialogue ouvert. Ces séances donnent la parole aux représentants des OSC des cinq régions des Nations unies, à la tribune, face aux délégations des pays. C'est finalement le moment où la société civile est en position pour porter officiellement son plaidoyer dans un dialogue avec les représentants gouvernementaux. C'est également un temps qui permet de communiquer sur les actions que mènent les organisations sur le terrain pour lutter contre la désertification, la dégradation des terres et les changements climatiques.

- **1^{ère} session de dialogue ouvert** le 12 mai 2022 : "Les terres que nous utilisons, les terres que nous protégeons, les terres que nous possédons - Opportunités et solutions pour l'équité et l'égalité". Panelistes : Ismael Bizo Allahi (AJEEC, Niger), Hemantha Whitanage (Centre for Environmental Justice, Sri Lanka), Ruth Spenser (Zero Waste, Antigua), Oscar Soria (AWAAZ, USA) ;

- **2^{ème} session de dialogue ouvert** le 17 mai 2022 : “Les approches agroécologiques et les pratiques agricoles régénératives comme solution à un changement transformateur positif, pour atteindre la neutralité de la dégradation des terres et traiter les problèmes de désertification, de dégradation des terres et de sécheresse”.
Panelistes : Alpha Kane (ENDA Pronat, Sénégal), Marioldy Sanchez Santivañez (AIDER, Peru), Nahid Naghizadeh (CENESTA, Iran), Tom Derr (ECO Agriculture, USA), Yousra Abourabi (Morocco)

La thématique de la deuxième session de dialogue ouvert a été construite en mobilisant les productions en matière de plaidoyer sur l’agroécologie, issues des travaux réalisés dans le cadre de Désertif’actions 2022.

Bilan des activités du CARI et de ses partenaires

➤ 9 mai

Accueil de la délégation française

➤ 10 mai

High level segment - Interactive Dialogue 2 - Future Proofing Land Use - Shifting patterns from production to consumption

Préparation de la contribution par des partenaires AVACLIM (dont Jérôme et Stefan Schüller de Both ENDS). Contribution portée à l’oral par Stefan Schüller.

High level segment - Round table 3 - The Big Dry: From disaster to drought resilience

Préparation de la contribution par des partenaires AVACLIM (Jérôme et Nathalie Van Haren de Both ENDS). Contribution portée à l’oral par Anne Plaatjies d’EMG.

➤ 11 mai

Réunion d'accueil et d'introduction de la COP15 pour la délégation AVACLIM

Participants : Jérôme Enjalbert, Sébastien Chailleux, Alice Grinand et Mathilde Geay-Galitre (CARI), Yousra Abourabi (communauté de pratiques, Maroc), Yenesew Alemay (ISD), Alpha Kane (ENDA Pronat), Cédric Kambiré (communauté de pratiques, Burkina Faso), Dharmender Nadimetla et Kusum Jain (GBS).

Le mercredi 11 mai fut le jour de l’enregistrement des partenaires pays d’AVACLIM et d’une partie de l’équipe CARI sur le site de la COP 15. La délégation a tout d’abord participé à la réunion préparatoire des OSC afin de pouvoir prendre connaissance des sujets en cours, et de rencontrer les représentants présents.

La réunion d’introduction s’est ensuite déroulée dans la Salle MET-08, avec pour objectifs principaux :

- Réunir les membres de la délégation afin qu’ils apprennent à se connaître ;

- Recueillir les impressions, expériences relatives à la COP et attentes des membres de la délégation ;
- Effectuer une présentation du fonctionnement général de la COP15 de l'UNCCD, du programme des activités des partenaires d'AVACLIM, et de la manière dont chaque membre de la délégation peut s'impliquer durant l'évènement.

Dans un premier temps, un tour de table de présentation des participants et de leurs attentes a été effectué. Les principaux éléments qui en sont ressortis sont :

- Apprendre à mieux connaître le fonctionnement de la COP15 de l'UNCCD, ainsi que des mécanismes de négociations et de plaidoyer menés par les parties et la Société Civile ;
- Contribuer au plaidoyer réalisé par la société civile avec les retours d'expérience et résultats d'AVACLIM, mais également d'autres projets portés par les partenaires ;
- Profiter des moments d'échanges en présentiel pour développer de meilleures relations avec les partenaires d'AVACLIM ;
- Collecter des informations et des exemples de projets et bonnes pratiques pouvant être éventuellement adaptés et répliqués dans les contextes nationaux des membres de la délégation ;
- Développer des partenariats et prises de contacts avec les acteurs présents à la COP, tels que les délégations pays, les bailleurs de fonds et membres de la société civile.

Par la suite, le coordinateur d'AVACLIM, Jérôme Enjalbert a apporté des éléments de compréhension au sujet de la COP15, des instances qui la constitue ainsi que sur les différents temps forts de la semaine. Un focus a été fait sur les évènements parallèles proposés par les Partenaires d'AVACLIM afin que chaque membre de la délégation puisse identifier ceux pour lesquels leur participation était la plus pertinente. Ces éléments faisaient écho à la note de préparation qui avait été envoyé par le CARI en amont de la COP15.

Le coordinateur et également présenté l'état d'avancement du travail des OSC depuis le début de la COP, ainsi que les différents groupes de travail qui s'étaient constitués pour préparer des contributions ainsi que la première session de dialogue ouverte, afin que chacun puisse facilement s'impliquer au sein de la communauté des OSC. Les membres de la délégation ayant déjà participé à des COP ont également pu apporter quelques remarques et recommandations à destination des néophytes.

Suite à la réunion, un moment repas convivial a été organisé dans un restaurant afin de continuer à échanger et à tisser des liens de manière plus informelle.



➤ **12 mai**

Désertif'actions : des solutions agroécologiques pour inspirer la transition

Avec l'Observatoire du Sahara et du Sahel, le CARI a organisé sur le Pavillon Afrique un side event de présentation de la dynamique et du sommet Désertif'action. Nabil Ben Khatra, secrétaire exécutif de l'OSS, Patrice Burger, président du CARI et Marcos Montoiro, agent de liaison de la CNULCD avec la société civile, ont introduit la session au cours de laquelle ont été présentées les principales actions réalisées jusqu'à présent et les principales publications existantes. Une cinquantaine de participants étaient présents et Hermann Kouame de l'organisation Change Humans Life a présenté comment s'est déroulé l'atelier national Désertif'actions en Côte d'Ivoire. À cette occasion a été diffusée la pochette résumant les travaux des 17 ateliers pays préparatoires à D'a22 et situant notamment l'agroécologie comme un des éléments de solution par rapport aux thèmes discutés en COP15 (sécheresse, migrations, neutralité, sécurité alimentaire, etc.). La discussion animée par Christophe Brossé a été vivante et laissait apparaître un fort intérêt des participants pour D'a22. La CNULCD a mentionné qu'elle était attachée à ce rendez-vous international et que la transition entre le dernier et le nouveau panel des OSC devrait s'y faire.



Les difficultés à mesurer les performances des systèmes et initiatives agroécologiques

Au stand partagé par le CARI, le CSFD et l'IRD, cette session visait à sensibiliser sur les difficultés à définir les pratiques, les systèmes et les initiatives agroécologiques, à définir les finalités de l'évaluation, ainsi qu'à adapter des méthodes multicritères pour accompagner les acteurs et extrapoler pour faciliter l'adaptation et la mise en œuvre à une grande échelle. Le projet AVACLIM porté par le CARI dans sept pays a notamment été cité comme une référence pour les leçons apprises. La réunion était animée par Éric Scopel, chercheur au Cirad et

membre du consortium scientifique d'AVACLIM. Mamadou Abdoulaye Sow d'ENDA Pronat a partagé les expériences de mise en œuvre de l'évaluation multicritères d'AVACLIM au Sénégal. Lors des échanges qui ont suivi la présentation, plusieurs acteurs du monde la recherche et de la société civile sont intervenus pour souligner leur nécessaire collaboration. Cédric Kambiré, chercheur en pédologie et responsable des évaluations AVACLIM au Burkina, a également mis en avant le fait que les évaluations doivent être construites avec des populations locales, pour que les résultats produits soient d'autant plus convaincants.



Gouvernance des Oasis pour un développement intégré et résilient

Une session de présentation sur la gouvernance des oasis au Niger a été organisée par l'équipe du Programme de gestion intégrée des écosystèmes oasiens (PGIEO) dans la région d'Agadez au Niger et animé par le CARI.

Une série d'exposés ont permis à la fois de présenter le contexte et les enjeux de la sauvegarde et la promotion des écosystèmes oasiens dans la région d'Agadez, leurs potentiels et leurs contraintes, ainsi que de présenter le programme mis en place avec le soutien du GEF afin de définir une stratégie nationale de sauvegarde et valorisation des oasis au Niger et la mise en place d'un processus d'accompagnement au développement des oasis dans la région d'Agadez. Une présentation du RADDO a également été faite par Sidi Ahmed Cheine de Tenmiya, ainsi que la présentation de l'ANDZOA au Maroc comme une bonne pratique en matière de gestion nationale des écosystèmes oasiens.

Lors de cette rencontre, le lien a été fait entre ce programme pour une gestion intégrée des écosystèmes oasiens avec le plan national de gestion durable des terres.

Beaucoup d'échanges ont eu lieu autour de la question de l'eau, ses usages, son économie et sa rareté. Le Nord du Niger étant fortement impacté par de nombreuses sécheresses et une pluviométrie de plus en plus faible, la question de l'eau est un enjeu majeur notamment dans les systèmes oasiens qui sont des systèmes irrigués.



➤ **13 mai**

Désertif'actions, l'agroécologie au cœur des solutions

Une session de présentation de la dynamique et du sommet Désertif'actions a été proposée par le CARI sur le stand partagé avec le CSFD et l'IRD. Une dizaine de participants ont à cette occasion pu poser leurs questions sur l'évènement et sur les différentes formes d'implication possible. Ce temps d'échange a aussi permis aux participants de partager leurs expériences agroécologiques et d'échanger sur les freins et leviers au déploiement de l'agroécologie dans leurs pays respectifs.

L'agroécologie, une voie pour atteindre la prospérité d'ici à 2030 ?

Le CARI a été l'organisateur de cette session réunissant les organisations partenaires du projet AVACLIM et rassemblant une centaine de personnes et diffusée en ligne. Ouvert par Patrice Burger, président du CARI, l'évènement a été introduit par Philippe Lacoste, directeur du développement durable au ministère français des affaires étrangères. Aldrin Martin Perez-Marin, de l'organisation brésilienne Caatinga, a ensuite présenté des informations contextuelles sur l'agroécologie et sa pertinence pour les questions de développement durable. Yusra Abourabi, pour les organisations marocaines Fondation Norsys et Agrisud international, a partagé des expériences concrètes d'initiatives agroécologiques réussies et leurs impacts sur le plaidoyer auprès des responsables politiques nationaux. Puis Noel Oettlé, de l'organisation sud-africaine EMG, a facilité une table ronde avec quatre panélistes et le débat qui s'en est suivi : Graciela Metternicht, chercheuse et ancienne membre de l'interface science-politique de la CNULCD, Émeline Ouedraogo, point focal neutralité en matière de dégradation des terres au Burkina Faso, Eugene Rurangwa, chargé des terres et de l'eau au bureau régional de la FAO pour l'Afrique et Jean-Marc Sinnassamy, expert en environnement au GEF. Patrice Burger, président du CARI, a conclu la session invitant les participants à découvrir l'exposition présentant les initiatives agroécologiques.



➤ **14 mai**

Petit déjeuner à l'ambassade de France

Alice Grinand, Patrice Burger et Mamadou Komé (membre du GTD) ont participé au petit-déjeuner des acteurs français. Après un tour de table où chacune des personnes présentes ont pu se présenter, la Grande Muraille Verte, l'initiative des protéines végétales et les dispositifs de coopération ont été abordés, sous l'animation de Philippe Lacoste, directeur du développement durable au ministère français des Affaires étrangères.



Agroécologie et gestion durable des terres en Mauritanie

L'Etat mauritanien a été l'organisateur de cette session à laquelle Tenmiya, point focal du RADD0 en Mauritanie a été fortement impliqué. La rencontre a été ouverte par la ministre de l'Environnement de Mauritanie et par Ibrahim Thiaw, secrétaire exécutif de la Convention. Les intervenants suivants ont présenté diverses initiatives agroécologiques en Mauritanie ainsi que la position de l'Etat mauritanien sur l'intérêt de l'agroécologie. Le CARI et Tenmiya ont participé à ce side event afin de parler du RADD0, mais aussi en interrogeant le gouvernement sur les formes de soutien qu'il pourra apporter aux acteurs de l'agroécologie.



Science Day



Visite de terrain d'un projet d'Agrisud dans le village d'Adakié

Le samedi après-midi, l'équipe du CARI et la délégation AVACLIM ont profité de l'invitation d'Agrisud International de visiter un de leurs projets qui se déroule à Adakié, à une trentaine de kilomètres d'Abidjan. Cette visite a été l'occasion de voir deux exploitations agroécologiques et la transformation d'attiéké par les femmes.



➤ **15 mai**

Assemblée générale du réseau Drynet



➤ **16 mai**

Réunion de coordination du projet AVACLIM

Les membres de la délégation d'AVACLIM se sont réunis au Seen Hotel d'Abidjan, le 15 Mai au matin, pour une réunion de travail sous la supervision du Coordinateur du Projet.

Les objectifs de cette réunion étaient :

- De recueillir les retours et impressions des participants sur la première partie de leur mission à la COP 15 ;
- Présenter les principaux résultats et enseignements préliminaires liés à l'évaluation des initiatives agroécologiques d'AVACLIM ;
- Présenter la démarche de plaidoyer du partenaire Marocain, et tirer des enseignements potentiels pour les autres pays du projet (la représentante de la délégation étant impliquée dans le plaidoyer et non dans l'évaluation) ;
- Discuter des principaux événements et activités nationaux et internationaux du projet AVACLIM ;

Déroulé de la réunion :

Dans un premier temps, les participants ont fait un tour de table pour partager leurs premiers retours au sujet de leur participations et de leur venue à Abidjan. Parmi les principaux éléments d'enseignements et d'enrichissement, on peut notamment citer :

- La découverte active des processus de plaidoyer et de négociations internationales ;
- Les prises de contacts multiples avec des membres de la société civile internationale, ainsi que des membres de délégations pays ;
- La rencontre avec les membres d'AVACLIM et de l'équipe du CARI ;
- La découverte de la Côte d'Ivoire, de son peuple et de sa gastronomie.

Par la suite, il a été demandé à chaque représentant de partenaire pays de présenter les enseignements liés à l'évaluation des initiatives, des présentations complètes sont disponibles, et on en tirera les éléments principaux suivants :

- Certains partenaires, et notamment le consortium scientifique Brésilien regrettent l'approche top-down mise en œuvre dans le développement de la méthodologie, et un manque de participation dans le processus ;
- De manière récurrente, les partenaires partagent la complexité de la méthodologie et regrettent que les éléments de méthodologie ne soient parvenus au fur et à mesure, ce qui a parfois créé des incompréhensions ;
- D'après les résultats préliminaires de plusieurs initiatives, l'AE apparaît comme un bon instrument pour assurer la sécurité alimentaire locale, ainsi que des résultats économiques satisfaisants ;

La représentante de la Communauté de pratique (M. Yusra Abourabi) n'ayant pas participé à l'évaluation des initiatives, elle a effectué une présentation sur la stratégie de plaidoyer mise en œuvre par les partenaires Marocains. Les participants ont ainsi pu élargir la discussion sur leurs expériences locales, bénéficiant des retours et de l'expérience de Mme Abourabi sur le question du plaidoyer.

La partie suivante fut réservée à la présentation par le responsable de la composante 3 (Sébastien Chailleux) des principaux temps forts et objectifs en termes de plaidoyer. On notera notamment les éléments suivants :

- Point sur Desertif'Actions, ses objectifs et les modalités pratiques à venir ;
- Les séminaires de plaidoyer nationaux qui seront à organiser par les partenaires afin de communiquer les enseignements du projet AVACLIM et de porter des messages en faveur de l'Agroécologie ; et
- Les papiers de position qui seront à développer en fonction des contextes de chaque pays, et qui renforceront le message de plaidoyer dans les séminaires nationaux ;

Pour finir, la responsable de la composante 4 (Alice Grinand) a présenté un état des lieux des activités de communication, ainsi qu'une liste des prochains rendez-vous et livrables importants à savoir :

- Les conférences de presses nationales, qui pourront éventuellement être adossées aux séminaires de plaidoyer nationaux ;
- Les open-call :
 - Un open call sur la composante 1 et les communautés de pratiques (Mai)
 - Un open call sur le plaidoyer en faveur de l'agroécologie (septembre)
 - Un open call sur les films réalisés dans le cadre d'AVACLIM (à Définir)
 - A la demande des participants, un open call supplémentaire sera organisé durant le mois de juillet au sujet de l'évaluation des initiatives et des adaptations méthodologiques.
- Les différents outils de communication développés par les différents pays.



Funding Agroecology and land degradation neutrality (Both Ends)

Agroécologie et agroforesterie

La Grande Muraille Verte, comment agir au plus près des acteurs locaux ?

À l'heure actuelle où 19 milliards de dollars s'orientent pour le financement de la Grande Muraille Verte dans le cadre de son accélérateur, cette session visait à partager les réflexions lancées par la société civile afin de voir comment ces financements, et peut-être d'autres, pourraient répondre à la mise en œuvre de l'initiative GMV par et pour les acteurs locaux. La table ronde a réuni plusieurs bailleurs dont la Banque Africaine de Développement, l'Agence Française de Développement, l'accélérateur de la Grande Muraille Verte, ainsi que des acteurs de la société civile avec le SPONG et Danaya. Le ministère français des affaires étrangères était représenté tout comme de nombreuses organisations de la société civile parmi les quatre-vingts participants.

Il ressort de ces échanges une méconnaissance des mécanismes existants, un manque de mécanisme dédié à la société civile et aux collectivités locales et surtout une réactivité trop faible en termes d'apport financier pour appuyer la mise en œuvre de la GMV. Un intérêt de travailler ensemble pour identifier des solutions à mettre en place a été soutenu à la fois par la société civile et les bailleurs.

Agroécologie et approches territoriales

Agrisud International et son partenaire ivoirien le district autonome d'Abidjan ont tenu une table ronde facilitée par Patrice Burger du CARI et présentant des expériences en Côte d'Ivoire et au Sénégal qui combinent des pratiques agroécologiques et des projets de territoire répondant à plusieurs enjeux environnementaux dont la désertification. L'évènement a été fortement fréquenté et un débat animé faisant intervenir des chefs traditionnels a eu lieu. Simon Baliteau, responsable du programme Agriter chez Agrisud International a présenté comment l'agroécologie apporte des solutions aux exploitations agricoles et comment créer un environnement véritablement porteur pour la transition. Manon Albagnac du CARI et présidente du panel des OSC à la COP15 a présenté un travail de capitalisation sur les projets de territoire en zones sèches mené par le Groupe de travail

désertification (GTD). Le directeur de l'Agence régionale de développement de Fatick au Sénégal a témoigné des actions mises en place sur son territoire. Le Ministre Gouverneur ivoirien, Robert Beugré Mambé a reconnu le défi actuel de concilier développement urbain et développement d'une agriculture vivrière viable sur le territoire du district d'Abidjan et son intention de poursuivre dans cette voie avec l'appui de Agrisud International



➤ **17 mai**

Approches agroécologiques et pratiques agricoles régénératives régénératrice

Cette session de dialogue ouvert (partie intégrante de l'agenda officiel en plénière) était intitulée « Les approches agroécologiques et les pratiques agricoles régénératives régénératrice comme solution à un changement positif et transformateur, pour atteindre la neutralité et résoudre les problèmes de dégradation des terres ». Elle s'est déroulée sous la présidence d'Alain-Richard Donwahi, président de la COP15. Le Secrétariat de la CNULCD a présenté les principales conclusions et recommandations sur les systèmes de production alimentaire issues de la deuxième édition du Global Land Outlook, notant que les systèmes alimentaires transformés pourraient fournir un tiers des mesures d'atténuation du climat nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Les représentants de la société civile ont souligné l'importance des pratiques agroécologiques et régénératrices comme solution à la dégradation des terres. De nombreux participants ont exprimé leur appréciation du travail crucial réalisé par les organisations de la société civile, notamment dans les communautés vulnérables. L'UE a appelé à une inclusion plus systémique des organisations de la société civile dans tous les organes de la Convention, y compris leur accès aux réunions à huis clos dont les groupes de contact.



"Agroecology Right Now" : partage d'expériences entre praticien·nes de l'agroécologie

Sur le stand partagé par le CARI, les CSFD et l'IRD ont été exposées les posters des différentes initiatives agroécologiques évaluées dans le cadre du projet AVACLIM.

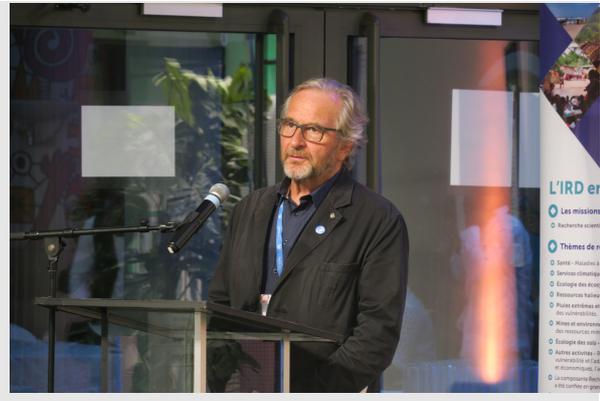
Villes et terres dégradées au Pavillon Afrique

Cet événement **organisé** pendant la COP par Climate Chance visait avant tout à combler un manque dans les débats sur la CNULCD, à savoir la question des terres dans et autour des villes et des systèmes alimentaires qui y sont attachés. Ronan Dantec, sénateur français, Patrice Burger (président du CARI et co-président de Drynet) et le directeur de ENDA Énergie sont intervenus face à une petite assistance attentive sur l'enjeu que constituent les territoires urbains face à diverses préoccupations alliant la qualité de l'air, la capacité d'absorption de l'eau par les sols, les systèmes alimentaires, la création d'emplois ainsi que la relation entre ville et campagne. À cet égard ils ont déploré la trop faible présence dans cette enceinte des acteurs des territoires que constituent les collectivités locales.

Une TERRE des SOLutions

L'IRD (avec notamment l'appui du CSFD) et le CARI, en partenariat avec l'Institut Français de Côte d'Ivoire, ont proposé un débat sur le thème « Une terre, des solutions » pour sensibiliser le grand public sur la problématique de la dégradation des sols. L'événement volontairement organisé hors des murs de la COP15 visait à partager des informations sur les sols et des résultats en lien avec la restauration des sols. Il s'agissait aussi de mettre en exergue des initiatives sur l'agroécologie et à présenter le sommet Désertif'actions prévu à Montpellier en octobre 2022. Plusieurs chercheurs de l'IRD sont intervenus : Dominique Masse sur les sols, l'agroécologie et la dégradation des terres, Jean-Luc Chotte sur l'agroécologie et la contribution de la recherche au dialogue science-société-décideurs, et Oumarou Malam Issa sur la dégradation et la qualité des sols en zones semi-arides. Le projet Benkadi porté par le SPONG du Burkina Faso a aussi fait l'objet d'une présentation par Djodjo Kouton Sagbo Daniel du Bénin. Kouakou Akowa Ella de Human's Life en Côte d'Ivoire a fait une contribution et Manon Albagnac du CARI, présidente du panel des OSCs de la CNULCD, est intervenue sur les enjeux de sécurité alimentaire abordés dans le cadre de Désertif'actions. Un public d'une petite centaine de personnes a assisté à l'événement et

malgré le nombre important d'intervenants une série d'échanges a eu lieu avec le public. Entre autres, la promotion de l'écotourisme a été évoquée comme un moyen de protéger les ressources naturelles. La rencontre s'est terminée par un cocktail et un concert de la chanteuse ivoirine Ruth Tafebe.



➤ 18 mai

Comment lever les freins au succès de la Grande Muraille Verte d'ici à 2030 ?

Dans le cadre d'une journée au Pavillon de Rio de la COP15 consacrée à la Grande Muraille Verte, les ONG françaises CARI et Danaya au nom du Groupe de Travail Désertification (France) ont voulu donner la parole à un panel de sept personnes représentant plusieurs des acteurs importants dans cette initiative. Facilité par Patrice Burger (président du CARI) sur le thème des « barrières à lever pour la mise en œuvre de l'initiative », le débat était destiné au lancement de cette journée à discuter des préoccupations à dire d'acteurs engagés sur les barrières et obstacles, les moyens de la surmonter, ainsi que d'évoquer quelques idées reçues.

Ont participé : Sakhoudia Thiam (APGMV), Rock Panadigriti (ANGMV, Burkina Faso), Omer Ouedraogo (SPONG, Burkina Faso), Birgui Lamizana (UNCCD et Accélérateur de la GMV), Jean-Marc Sinnassamy (FEM), Ange Mboneye (SOS SAHEL), Manon Albagnac (CARI et représentante WEOG du panel des OSC).

Introduite par le secrétaire exécutif de la CNULCD Ibrahim Thiaw, il a tenu à rappeler l'importance de cette initiative et que cette « *initiative n'était pas un projet ou un programme, mais relevait avant tout d'une vision et d'une ambition pour cette partie de l'Afrique et qu'elle ne peut en aucun cas être réduite à une barrière d'arbres, qu'elle ne concerne pas que l'agriculture mais une population et des territoires entiers sur lesquels les* »

chaines de valeur doivent être revisitées, et qu'il est à cet égard nécessaire de changer de regard voire de logiciel, faire un nouvel inventaire des ressources, s'appuyer sur la jeunesse et l'innovation pour réussir à changer les choses ».

Au lancement de la session, Patrice Burger a constaté une « *faim de GMV qui n'arrive pas à être rassasiée* », s'interrogeant sur « *pourquoi cette initiative est à la fois louée par les uns et clouée au pilori par les autres* » terminant ses propos liminaires par une question amicalement provocatrice en demandant aux panelistes pourquoi il ne faut pas arrêter la GMV. Une majorité d'intervenants ont convergé à des degrés divers sur la difficulté d'accès aux financements annoncés, notamment le montant de 16,2 milliards d'euros de l'accélérateur dont les désagréments entre projets en cours, à venir ou encore entre l'argent de prêt et l'argent de dons, favorisait une certaine difficulté de compréhension, voire des confusions. La contrainte que constitue le maintien des procédures et canaux spécifiques à chacun des guichets et bailleurs a aussi été relevée. Les OSC présentes ont quant à elles regretté le manque de fléchage explicite des fonds qu'elles pourraient mettre en œuvre de manière souple à la plus fine maille du territoire.

La communication interne à tous les niveaux, notamment le dialogue entre acteurs, le partage d'informations, la capitalisation, le cloisonnement, la communication avec la population dans les territoires, ont de manière unanime été évoqués comme constituant un des chantiers les plus urgents à investir, notamment pour que chacun soit en mesure de percevoir la GMV comme un tout dans lequel se situer et agir au-delà des limites frontalières, des institutions techniques, des familles d'acteurs. La communication externe souffre de ces mêmes handicaps favorisant des perceptions erronées et les idées reçues. Notamment par un certain manque de transparence favorisant la méconnaissance des avancées et résultats à la fois au niveau national et au niveau global.

Le docteur Thiam (AGPMV) a insisté sur la nécessité d'une approche inclusive qui prend en compte les effets des changements climatiques et les conflits sur la zone, et a appelé à un recensement des projets et l'établissement de coalitions nationales, tout en indiquant que l'AGPMV doit encore se doter de ressources humaines pour faire face. Ange Mboneye de SOS SAHEL a regretté la trop faible communication avec les communautés locales et le difficile accès aux financements de la part des OSC engagées. Elle a aussi indiqué l'élaboration en cours d'un recensement des acteurs et la mise en place actuelle d'une plateforme Internet des partenaires de la Grande muraille verte. Rock Panaditigri (de l'agence nationale du Burkina Faso) a quant à lui insisté sur le répertoire des acteurs en cours dans son pays. Il a estimé que la faible mobilisation était due au cloisonnement autant des institutions publiques nationales que des acteurs d'autres origines dont les bailleurs et les acteurs non étatiques. En disant qu'il ne fallait pas abandonner les populations de la zone qui souffrent de l'insécurité, il a estimé que des coalitions nationales de la GMV étaient indispensables, et a déploré que le secteur privé était encore trop absent de ces dispositifs.

Omer Ouedraogo du (SPONG, Burkina Faso) au nom des OSC, a insisté sur la nécessité de développer des actions multi-pays à l'instar du projet Benkadi (Burkina, Mali, Bénin et Côte d'Ivoire) qui contribuent au renforcement des capacités et au décroisement. Tout en étant convaincu de la pertinence de l'accélérateur, il a regretté la lenteur et la complexité des

arrangements institutionnels qui retardent la mise en œuvre des projets et à leur dynamique d'efficacité. Omer Ouedraogo a insisté sur l'importance de l'implication des collectivités territoriales qui sont ancrées sur les lieux et près des populations dans la durée. Manon Albagnac (CARI et du panel des OSC de la CNULCD) a rappelé que l'information devait être mieux partagée entre les acteurs, notamment sur les bonnes pratiques et les projets passés ou en cours. Rappelant le rôle pionnier du réseau ReSaD sur le partage d'informations de la GMV au sein des OSC, elle a estimé que celui-ci était encore largement insuffisant. Elle a également évoqué le projet FLEUVE mené dans cinq pays avec des acteurs de la GMV par le CARI avec le Mécanisme mondial, et qui a abouti à la création d'un outil méthodologique intitulé Form'action permettant à des collectivités de monter des projets de territoire. En citant cet exemple elle a voulu démontrer que des outils pertinents existent et qu'il suffit de les appliquer.

Jean Marc Sinnassamy (FEM) a rappelé le rôle spécifique du fonds destiné à financer les coûts des actions qui doivent bénéficier à l'environnement mondial, et la responsabilité collective que cela suppose en termes d'utilisation. Il a rappelé que les 18 agences de mise en œuvre accréditées par le FEM étaient en cours de rééquilibrage en termes de montants mis en œuvre. Il a également regretté que trop peu d'informations et de travaux scientifiques dédiés et capitalisés sur la Grande muraille verte étaient accessibles et que cela nuisait au potentiel de mise à l'échelle, y compris pour les bailleurs. Il a informé de l'existence dans le FEM 8 d'une fenêtre spéciale sur la GMV via un objectif de neutralité en matière de dégradation des terres. Birgui Lamizana (de la CNULCD) a tenu à rappeler son parcours venant du terrain et son rôle d'encadrement de la petite équipe de trois personnes chargées de l'accélérateur. Elle a précisé ce que celle-ci avait entrepris depuis les douze mois de sa mise en place, notamment un effort de communication internationale plus puissant, destiné à remettre la GMV dans l'agenda international : via le Congrès Mondial de l'IUCN à Marseille, le Nouveau Sommet Afrique France à Montpellier et la COP26 à Glasgow. En précisant que la CNULCD ne percevait pas de financement de l'accélérateur, elle a souligné que la Convention jouait un rôle de médiateur et de facilitateur. Dans ce rôle il s'agit en particulier de suivre le devenir des annonces financières et de tenter de désagréger ceux-ci entre bailleurs, et les cinq piliers d'actions arrêtés. Elle a également annoncé qu'un cadre de redevabilité avait été élaboré et qu'il devait s'appliquer pays par pays. Elle a regretté la trop faible présence des acteurs non étatiques et du secteur privé. Enfin elle a informé sur plusieurs réunions de renforcement des capacités des acteurs clés des agences nationales, notamment avec des objectifs de renforcement des capacités en matière de communication.

Les intervenants s'étant tous exprimés dans le temps imparti et jugeant que cette première session visait surtout à faire un tour d'horizon assez libre sur les obstacles et les solutions, l'animateur a conclu la session en disant que les « sacs à questions » étaient désormais bien remplis pour les sessions à suivre dans la journée, en remerciant les panelistes et en saluant l'assistance de plus de cent personnes en ce début de matinée.



Side event de Climate Chance avec Agrisud

Documents et productions valorisées

Plusieurs documents ont été produits en prévision de la tenue de la négociation multilatérale, et ce afin de faire connaître la position des organisations de la société civile sur les différentes thématiques traitées.

Trois papiers de position ont tout d'abord été rédigés dans le cadre de la dynamique Désertif'actions 2022, à la suite de la tenue d'ateliers nationaux dans 14 pays qui ont permis le dégagement de nombreux arguments en faveur de l'agroécologie :

- [L'agroécologie pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle](#)
- [L'agroécologie, une stratégie intelligente pour l'adaptation aux risques de sécheresse](#)
- [L'agroécologie, une aubaine pour l'atteinte des objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres](#)

Huit fiches thématiques issus des mêmes ateliers nationaux et consultations internationales ont également été élaborées, par l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS et le CARI :

- [Fiche thématique agroécologie et biodiversité](#)
 - [Fiche thématique agroécologie et sécheresse](#)
 - [Fiche thématique agroécologie et changement climatique](#)
 - [Fiche thématique agroécologie et One health](#)
 - [Fiche thématique agroécologie et Grande Muraille Verte](#)
 - [Fiche thématique agroécologie et restauration des écosystèmes](#)
 - [Fiche thématique agroécologie et sécurité alimentaire](#)
 - [Fiche thématique agroécologie et neutralité en termes de dégradation des terres](#)
-
- Deux papiers de position GTD – ReSaD sur la GMV (un à l'intention de la société civile et l'autre à l'intention des décideurs politiques)
 - Deux papiers de positions RADD0 sur les oasis (Christophe)
 - Deux papiers de position ReSaD sur la Grande Muraille Verte et le pastoralisme